

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°21 – Avril 2023



Commune de
Voisenon

Edito



Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Reconnaissance du rôle des espaces ruraux et la libre administration des collectivités est un principe fondamental de la République. La notion d'espace rural est la clé du développement qui doit être encouragé par des décisions fortes de la part du Gouvernement. Elles peuvent se décliner de plusieurs façons et notamment dans

l'intégration de cette notion pour une nouvelle répartition de la dotation de fonctionnement. Pourtant, ce principe est marginalisé chaque année avec l'asphyxie des finances communales. Privées de recettes et assommées de prélèvements, les collectivités locales doivent redoubler d'efforts et d'imagination pour continuer à exercer efficacement la mission qui leur est confiée par la Constitution.

A Voisenon, c'est double peine ! Nous subissons de ces baisses de dotations, ces suppressions de recettes nouvelles avec la suppression de la taxe d'habitation dont la compensation ne suit pas l'inflation et la hausse des prix mais nous subissons également le fruit de choix hors-sol pris pendant plus de 10 ans qui ont développé le fonctionnement au détriment de l'investissement nécessaire : voiries, éclairage public, mises aux normes des bâtiments ...

Nous avons aussi appris à être imaginatifs et rigoureux pour trouver l'oxygène budgétaire dont nous prive la législation. Les efforts entrepris depuis 2020 pour assainir les finances locales et diminuer les dépenses portent désormais leurs fruits. En à peine 3 ans, nous avons diminué drastiquement les dépenses de fonctionnement pour présenter des investissements à la hauteur des enjeux pour éviter de les faire peser sur les ménages voisenonais : pas question pour autant de baisser les bras et de se résigner !

Nous poursuivrons, en dépit du rude contexte économique pour les collectivités comme pour les ménages. Cette année, Voisenon pourra investir plus de 1,5 millions d'euro contre environ 250 000€ dans les années passées en faveur des écoles, de la voirie, du cadre de vie ou encore de la sécurité des biens et des personnes.

Des projets majeurs seront lancés, comme la vidéoprotection, la réfection des voiries du centre village, la réfection de la toiture de l'école... J'aurai plaisir à vous les exposer lors des rencontres voisenonaises que j'anime avec passion.

Vous pouvez compter sur moi, avec toute la majorité municipale, pour poursuivre le combat, protéger nos services publics de proximité et remettre le bon ordre dans les finances communales qui ont été malmenées ces dernières décennies.

Je suis, avec les élus, pleinement engagé pour réaliser l'avenir pour vous !

Julien Aguin

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village

- **9 avril** : Chasse aux œufs de Pâques organisée par Familles Rurales – Mille-Club
- **12 avril** : Matinée sécurité routière, pour les seniors, Familles Rurales – Mille-Club
- **15 avril** : Monsieur le Maire et les élus reçoivent le Souvenir Français
- **13 mai** : Soirée italienne organisée par l'association Lucano
- **26 mai** : Internationaux de Harpe à la Ferme du Moulin
- **9 juin** : Fête de fin d'année de l'école Constant Duport
- **16 juin** : Café chantant organisé par Familles Rurales – Mille-Club
- **17 juin** : Familles Rurales fête ses 50 ans – Mille-Club
- **23 juin** : Gala de danse organisé par A.S.C.V.
- **24 juin** : Kermesse des écoles – Ecole Constant Duport

Zoom

P Afin de faciliter le stationnement dans la rue des Écoles, les élus vous invitent à vous garer dans les parkings de la mairie ou de la maison des associations situés respectivement au 8 et 17 rue des Écoles. Les parkings sont ouverts 24h/24 et 7j/7. Comptant sur votre compréhension.

 Les permanences des services municipaux sont toujours les vendredis entre 9h et 17h. En dehors de ces horaires, l'astreinte est à votre disposition au 06 77 37 92 49.



Rentrée scolaire 2023-2024

Pour les futures petite section et tout enfant fréquentant pour la 1ère fois les écoles maternelle et élémentaire.

N'attendez pas pour inscrire votre enfant. N'attendez pas pour retirer et déposer votre dossier d'inscription, en mairie le vendredi de 9h à 17h.

Les inscriptions sont préférables jusqu'au 1er Mai 2023



Retour en images

Petit lavoir

Merci à nos bénévoles qui, depuis la mise en place du permis de végétaliser, voulu par les élus, aident nos agents techniques à entretenir les espaces verts de la Commune. C'est ainsi que le petit lavoir, situé à l'angle des rues de Melun, des Écoles et du Chemin du Moulin, a été récemment nettoyé.



Solidarité Turquie



Un grand bravo à notre CMJ* aidé par les élus et les bénévoles pour avoir mené une opération de solidarité envers les sinistrés turcs. Merci aux voisonnais qui sont venus nombreux effectuer leurs dons aux ateliers municipaux et à notre agent technique, lui aussi Franck pour son aide précieuse.

Merci pour ce nettoyage !

Suite au défrichage par RTE* sous les lignes haute-tension, Christian HÉDRICH a embauché ses petits fils pour une activité utile durant leurs vacances à Voisenon. Ils ont ramassé six sacs de 50 litres de déchets et une brouette de recyclable : plastique, métal, verre. Sensibles à la nécessité de cette action, ils l'ont fait sans rechigner. Merci pour leur travail à ces bons citoyens en herbe !



*Réseau de transport d'électricité

La pou se fait belle ...



Merci à Alain MICHOT, qui rend la collecte des déchets plus élégante, suite à la réunion de secteur "Hameau du Jard" du 18 février.

Commémoration

Commémoration du 19 mars 2023

Monsieur le Maire a commémoré la signature des accords d'Évian du 19 mars 1962 mettant fin à la guerre civile d'Algérie en présence des élus, du Vice-président du Département, Denis JULLEMIER et des membres de l'amicale des anciens combattants.

Merci également Nathalie BEAULNES-SERENI, Conseillère départementale de sa venue à l'issue de la commémoration.



Visite du Préfet

Monsieur le Maire a accompagné Monsieur le Préfet et la Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la formation professionnelle à la rencontre de l'entrepreneur voisonnais Pascal LE BRIS qui se développe dans notre agglomération. Monsieur le Maire est venu en soutien à son action et dans le cadre de ses fonctions à la Communauté d'agglomération développer certains projets.



Conférence des maires

Monsieur le Maire a répondu présent à la conférence des maires organisée par Madame la Députée. L'occasion de porter la voix de Voisenon sur des sujets qui touchent notre quotidien : mobilité, circulation, dotations...

Métiers en tension

Le 22 mars 2023 s'est tenu le forum de l'emploi au Centre commercial de Villiers-en-Bière où Monsieur le Maire est venu à la rencontre de jeunes voisonnais à la recherche d'un emploi.



Opération «Koh-Lanta» (suite) - Erratum

Une nouvelle photo de cet événement du 13 janvier 2023, présenté dans la Feuille de Chou de février, pour rappeler qu'il a été organisé par la Mairie de Voisenon en partenariat avec Familles Rurales de Voisenon que nous remercions.



Paniers de baskets

Pour que les petits et grands puissent profiter des joies du basketball, les élus ont fait installer des nouveaux paniers métalliques afin qu'ils soient plus pérennes.



Un transformateur tout neuf !

Pour lutter contre les dégradations et pour rendre plus belle et attractive notre commune nous avons invité l'artiste local, Jean-Michel LEBER à peindre ce transformateur dans le lotissement Le Noyer Doré avec le choix populaire des voisenonais. Partage démocratie et innovation.



Solidarité familles

Voisenon partenaire solidaire avec les familles

Monsieur le Maire a signé la Convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne (CAF 77) avec l'ensemble des maires de la Communauté d'agglomération et la Présidente du Syndicat intercommunal scolaire Voisenon – Montereau-sur-le-Jard. Cette convention est une démarche volontaire et résolue, et non un simple dispositif : aller plus loin au service de nos habitants. Ce nouveau cadre contractuel permet de : Définir une politique favorisant la vie des familles, partager un plan d'actions adapté aux besoins et optimiser l'organisation et le fonctionnement des services. Cette convention territoriale globale permet d'associer chacune des communes et la Communauté d'agglomération pour les seuls sujets qui sont les siens de manière plus coordonnée.



Familles Rurales Voisenon

• Le numérique accessible à tous

Le numérique, petit à petit, s'invite partout dans notre quotidien : le téléphone portable, la carte bancaire, et bien sûr toutes les démarches administratives qui se font maintenant sur internet.



Ne pas vouloir s'y familiariser c'est accepter de devenir dépendant. Heureusement la technologie rend les choses toujours plus faciles et intuitives.

Depuis début mars nous lançons des sessions de 6 séances pour s'initier ou se perfectionner à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette. Ainsi tous les deux mois nous démarrons un nouveau cycle.

Il n'y a pas d'âge pour s'y mettre, nous avons actuellement une personne de plus de 90 ans ravie de suivre le cours sur tablette. C'est gratuit, et quelle ambiance !

Association Lucano



Le 13 Mai 2023 à partir de 18h00

Buffet avec boisson : 29 €

Pour tout renseignement/réservation, contacter l'ASSOCIATION LUCANO au 06.43.33.44.81 avant le 23/04/2023

L'Orangerie

Calendrier des messes

- Dimanche 09 Avril – Maincy – PÂQUES
- Dimanche 16 Avril – St Germain
- Dimanche 23 Avril – Rubelles
- **Dimanche 30 Avril – Voisenon**

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr

• Opération de prévention routière pour les séniors

Comme l'an dernier, nous renouvelons avec les services de la Préfecture, l'opération de prévention routière à l'attention des séniors. En 50 ans le code de la route et les conditions de circulation ont bien changé et une mise à niveau n'est pas superflue.

« Bien conduire le plus longtemps possible » est pratiquement indispensable pour une retraite en toute autonomie dans un village rural.

Le 12 avril, nous proposons une matinée pour tester ses connaissances du code et pour ceux qui le souhaitent un bilan de conduite l'après-midi avec des inspecteurs du permis de conduire dans un véhicule à double commande, voilà le programme de cette opération.



Accueil à la Maison des Associations (à l'étage), tous les après-midi de 14h à 17h (sauf mercredi et week-end).

Tél : 09 50 13 49 89

Email : secretariat@frvoisenon.net

Facebook : @FRVoisenon

ASCV

Bienvenue à Touria KHALI, coach sportive pour animer les cours de pilâtes et yoga, le lundi de 19 heures à 21 heures.

Prochains rendez-vous

- Randonnée des 3 châteaux le dimanche 16 avril
- Concours de pétanque le dimanche 14 mai



Voisenon, votre village

Semaine consacrée aux services aux familles

Du 12 avril au 19 avril 2023, la Semaine des services aux familles proposera des animations afin d'informer les familles Seine-et-Marnaises des actions et métiers aux services des familles sous différentes formes : portes-ouvertes, ateliers, rencontres, conférences/débats, speed dating...

Avant la naissance, parents d'un bébé, d'un enfant ou d'un adolescent : les parents se posent beaucoup de question parfois sans savoir où trouver les réponses et vers qui se tourner.

Cette semaine est organisée par les partenaires du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDFS) : la Préfecture de Seine-et-Marne, le Conseil départemental, les associations des maires de Seine-et-Marne (AMF et AMR), l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, la Caisse primaire d'assurance maladie, Pôle emploi, l'Union départementale des associations familiales et l'Union Nationale des centres Communaux d'action sociale (UDCCAS).



Pour connaître les animations et activités proposées proches de chez vous, un programme est consultable sur la plateforme AVS-Parentalité :

<https://avs-parentalite.kit-agir.fr/semaine-des-services-aux-familles-2023/>

Chantiers citoyens

Cet été, la mairie vous propose de nouveau de participer à un chantier citoyen entre le 10 et le 17 juillet 2023 inclus.



Vous avez entre 17 et 20 ans ? C'est l'expérience d'une réalisation collective en faveur de l'intérêt général : une manière d'avoir des vacances actives !

Participer à un chantier, c'est rencontrer d'autres personnes, partager des moments forts.

Nettoyage, petits entretiens et bricolage utile mais nécessaire pour tous les Voisenonais.

Si votre candidature est retenue, vous participerez pendant une semaine des vacances scolaires à un chantier citoyen pour laquelle, la mairie participera au financement de votre permis de conduire à hauteur de 400€ auprès de notre auto-école partenaire.

Dossier à venir retirer en mairie.

Renseignements : 01 60 68 29 00 ou mairie@voisenon.fr

La police intercommunale monte en puissance

Une dizaine d'agents de police ont pris leur fonction, le 6 mars dernier, au service de la police intercommunale de la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine. A terme, les effectifs seront portés à 16 policiers, afin que deux équipages armés patrouillent en permanence, de jour comme de nuit sur tout le territoire.

La police intercommunale interviendra en complément des polices municipales, en particulier aux horaires de nuit quand les effectifs ne sont pas suffisants, et dans les communes qui n'en disposent pas. Elle pourra également venir en renfort des effectifs municipaux pour des opérations ponctuelles. Enfin, elle sera coordonnée avec la police nationale, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

La sécurité routière, la prévention de la violence dans les transports ou les cambriolages, la lutte contre la toxicomanie et les nuisances, entre autres, font partie de ses priorités.

Louis Vogel, Président de la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine, se félicite de cette nouvelle avancée pour la sécurité des habitants : « La police intercommunale était jusque-là dédiée aux transports, avec 5 agents. Elle monte aujourd'hui en puissance, grâce à l'engagement des communes* qui se sont regroupées pour mettre leurs moyens en commun, au bénéfice de toutes et à un coût maîtrisé. C'est tout l'intérêt de l'intercommunalité ».

*dont Voisenon



« La Feuille de Chou de Voisenon » - Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, E-mail : mairie@voisenon.fr
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon et les associations. Impression : Mairie de Voisenon.